

LISTE DU MATÉRIEL SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2024-2025

CCA

Voici la liste du matériel scolaire requis

EFFETS SCOLAIRES (obligatoires)

Les effets scolaires suivants sont requis pour la rentrée scolaire :

Quantité	Description
1	Cartable 2 pouces
1	Paquet de feuilles mobiles
1	Étui à crayons
12	Crayons à mine
12 (minimum)	Crayons à colorier en bois
2	Crayons à l'encre (bleu et rouge)
2	Surligneurs
1	Gomme à effacer
1	Paire de ciseaux
1	Bâton de colle
1	Règle 30 cm
1	Duo-tang en plastique avec pochettes
1	Paquet de 4 marqueurs effaçables moyens de type « Staedtler »
1	Paquet de 5 séparateurs
2	Cahiers de type « Canada »
Matériel demandé pour l'art plastique exclusivement	
1	Gomme à effacer
1	Crayon à mine
2	Crayons permanents à pointe moyenne
1	Crayon permanent à pointe fine
1	Bâton de colle 40 g

Veillez identifier le matériel s.v.p.

*Nous vous invitons à réutiliser le matériel de l'année dernière qui est récupérable.
Il se pourrait que certains effets doivent être renouvelés en cours d'année scolaire.*

ÉDUCATION PHYSIQUE

Ces items sont requis pour les cours d'éducation physique. Nous vous suggérons de les ranger dans un sac identifié au nom de votre enfant :

- Souliers de course (évitiez, si possible, les semelles noires)
- T-shirt Proflex bleu denim de la collection 24-25 avec le logo de l'école et avec l'inscription Éducation physique (obligatoire)
- Pantalon d'exercice ou bermuda (le cuissard ne sera plus permis)
- Bas de rechange

AUTRES (facultatifs)

Afin de sécuriser son casier, nous vous conseillons de fournir un cadenas à votre enfant.

L'item suivant est fourni gratuitement par l'établissement à tous les élèves. Toutefois, pour des raisons d'hygiène, il est possible pour les élèves de se procurer leur propre matériel. Dans ce cas, nous vous invitons à bien identifier cet item au nom de votre enfant :

- Écouteurs

Les documents de référence et items suivants sont disponibles gratuitement en classe pour les élèves :

- Dictionnaire
- Grammaire
- Bescherelle
- Calculatrice graphique

*Services et frais à payer à l'école

- *Nous préconisons le paiement par internet.* Vous trouverez la procédure complète sur le site internet du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides : www.csshl.gouv.qc.ca.
- *Vous pouvez faire un seul paiement incluant les frais à payer à l'école et les frais d'encadrement.*
- *L'école n'est pas responsable des paiements envoyés dans le sac d'école.*

FRAIS D'ENCADREMENT

La direction de l'école met en place un service de surveillance pour tous les élèves et sur tout le territoire de la polyvalente.

TARIFICATION :

- ✧ Secondaire : Tarification de l'année précédente 123.60 \$/élève/année + taux d'indexation publié à la Gazette officielle du Québec
- ✧ Tarification maximale familiale : Tarification de l'année précédente 391.40 \$/année + taux d'indexation publié à la Gazette officielle du Québec

MONTANT À PAYER À L'ÉCOLE :

Une facture vous sera acheminée avant le début des classes.

****À payer à l'école, au début de l'année scolaire.***
